



## COMMUNIQUE CCAT NENGONE

Mardi 21 mai 2024

### Hommage aux familles endeuillées, Kanak et océaniennes :

D'abord la CCAT Nengoné veut apporter toutes ses condoléances à la famille Salo de la chefferie de Gureshaba à Maré pour avoir perdu un jeune rempli d'espoir tué injustement, et sur lequel les soutiens et les témoignages nombreux ne tarissent pas d'éloges. La CCAT Nengoné reste non seulement solidaire avec sa famille et son clan dans ces moments extrêmement difficiles, mais rend également hommage aux familles du pays ayant perdu récemment des proches dans leur lutte pour la liberté du peuple Kanak. Par ailleurs nous venons d'apprendre également le décès des jeunes océaniens pour avoir été coupables d'agiter simplement le drapeau Kanak sans montrer de signe particulier d'agression. Ce drame, s'il est réellement avéré, serait une première dans l'histoire de la lutte du peuple Kanak. La CCAT Nengoné rendra hommage naturellement aux familles concernées et portera ces jeunes sur le piédestal des martyrs morts pour la cause de Kanaky au même titre que Célestin Zongo.

### Soutien à Bichou Téin et aux camarades assignés :

Ensuite la CCAT Nengoné témoigne son soutien sans faille et déterminé à Christian dit « Bichou » Téin, ainsi qu'aux autres camarades assignés injustement à résidence par l'Etat. Alors que ce dernier ne dispose d'aucune preuve, il est tout de même curieux qu'il décrète pourtant leur assignation à résidence en les accusant d'avoir soi-disant commandité les exactions perpétrées par les émeutiers dont il estime le nombre à 5000. Outre le caractère douteux de cette estimation, nous notons surtout que pour la première fois l'Etat en a gonflé le nombre, alors qu'il avait plutôt pour habitude d'en sous-estimer à chaque manifestation.

### Nicolas Metzdorf, un forcené déterminé à « casser politiquement du Kanak » :

La CCAT Nengoné condamne aussi avec fermeté les propos de Nicolas Metzdorf qui dans les médias nationaux n'hésite pas à traiter sans scrupule les Kanak de racistes et de xénophobes. Récemment sur RTL encore, le 18 mai dernier, au micro de Yves Calvi, il surenchérit dans le mensonge dont il est maintenant coutumier en affirmant « Trouvez un Calédonien blanc qui a vécu en Nouvelle-Calédonie, et posez-lui la question a-t-il été insulté de sale blanc, voire pire, chacun vous répondra oui ». Le député a cette fâcheuse tendance à généraliser mécaniquement un exemple singulier, et avec ce genre de discours n'hésite pas non plus à souiller sans scrupules le jugement des auditeurs ignorant l'histoire du pays en les abreuvant d'une dialectique idéologique complètement travestie.

Pire encore, alors que des personnalités locales comme Sonia Lagarde<sup>1</sup> ou l'ancien sénateur et président du congrès Simon Loueckhote<sup>2</sup>, des parlementaires de son groupe ou alliés dans les deux chambres,

<sup>1</sup> Le Monde : « Nouvelle-Calédonie : le Président de la République ne doit pas convoquer le Congrès de Versailles, alerte la maire de Nouméa », 20 mai 2024 :

[https://www.lemonde.fr/politique/article/2024/05/20/nouvelle-caledonie-le-president-de-la-republique-ne-doit-pas-convoquer-le-congres-de-versailles-alerte-la-maire-de-noumea\\_.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2024/05/20/nouvelle-caledonie-le-president-de-la-republique-ne-doit-pas-convoquer-le-congres-de-versailles-alerte-la-maire-de-noumea_.html)

<sup>2</sup> Page FB Simon Loueckhote :

<https://www.facebook.com/photo/?fbid=10226733802345211&set=a.1160606129361>

Yael Graun-Pivet, Gérard Larcher, Edouard Philippe, Sasha Houillé, Jordan Bardella<sup>3</sup>, etc., voire même le président de la République en personne<sup>4</sup>, en toute conscience et prenant fait et cause de la gravité de la situation sociale du pays proposaient d'ajourner la convocation du congrès de Versailles, Nicolas Metzdorf lors de son interview à RRB<sup>5</sup> hier soir affirmait fièrement qu'il est l'un des seuls à dire à Gabriel Attal qu'il était hors de question de suspendre la date de ce congrès. Selon lui ce serait une erreur politique de fond, et qu'il se battrait même contre cette décision. Dans cette même interview, à la question d'Elisabeth Nouar qui lui demande si le vote de la loi était à l'origine des émeutes, il répond sans bégayer « ce qui a mis le feu aux poudres c'est 20 ans de haine entretenue contre les non-indépendantistes ». Au vu de ces éléments, *la CCAT Nengoné pointe ouvertement la responsabilité assumée de Nicolas Metzdorf d'attiser l'incendie social qu'il a allumé en forçant d'une part le vote de la loi sur le dégel à l'assemblée nationale, et d'autre part en voulant absolument s'entêter sur une ligne sur laquelle il est désormais seul et surtout désavoué sur l'ajournement de la convocation du congrès de Versailles.*

#### **La CCAT Nengoné demande la démission immédiate du haut-commissaire :**

##### Manque d'impartialité de l'Etat :

La CCAT Nengoné dénonce encore le manque flagrant d'impartialité de l'Etat quant à l'assignation à résidence des seuls responsables de la CCAT, alors que des responsables politiques de la droite locale se pavent en toute impunité dans les voitures des milices volantes qu'ils cautionnent en s'affichant à leurs côtés. Si les émeutiers ont pris l'initiative hors CCAT de commettre ces exactions et causer des dégâts matériels, les milices quant à elles tirent à balle réelle, en toute impunité et surtout pendant le couvre-feu, alors qu'elles affirment rester dans leurs quartiers pour les protéger derrière les barrages. Pourquoi le haut-commissaire au-delà de ses déclarations d'intention ne passe-t-il pas non plus à l'action disciplinaire contre ces milices volantes circulant aux côtés des forces de l'ordre ? Les complicités milices-forces de l'ordre filmées et diffusées dans les réseaux sociaux, même si elles ne constituaient pas de preuves matérielles judiciaires recevables, représenteraient tout de même une preuve morale que le représentant de l'Etat a complètement failli à son impartialité. D'ailleurs pas plus tard qu'hier soir au quartier de Tuband<sup>6</sup>, les habitants ont filmé des scènes terribles où les forces de l'ordre tiraient sans sommation des grenades lacrymo en direction des habitations, et ce malgré les cris des habitants les prévenant qu'il y avait des nourrissons et des bébés. De plus, le 18 mai dernier, vidéo à l'appui<sup>7</sup>, les habitants de Dumbéa-sur-mer qui attendaient patiemment que le centre commercial Dumbea-Mall les approvisionne, ont été attaqués et dispersés sans raison par les forces de l'ordre, alors qu'aucune manifestation hostile à ce moment-là justifiait une telle action. Jusqu'où irait l'incompétence du haut-commissaire dans cette gestion de crise ? Est-il vraiment à la hauteur de ses prérogatives dans cette situation ?

<sup>3</sup> BFMTV : « Yael Braun-Pivet demande une mission de dialogue et le report du congrès » :

[https://www.bfmtv.com/politique/parlement/nouvelle-caledonie-yael-braun-pivet-demande-une-mission-de-dialogue-et-le-report-du-congres\\_AV-202405170960.html](https://www.bfmtv.com/politique/parlement/nouvelle-caledonie-yael-braun-pivet-demande-une-mission-de-dialogue-et-le-report-du-congres_AV-202405170960.html)

<sup>4</sup> INFO TV5 MONDE : « *Macron a compris qu'il ne fallait pas convoquer le congrès de Versailles maintenant* », 20 mai 2024 : <https://information.tv5monde.com/international/nouvelle-caledonie/macron-compris-qu'il-ne-fallait-pas-convoquer-le-congres-maintenant>

<sup>5</sup> RRB : « *Diffusion en direct de Radio Rythme Bleu* », Nicolas Metzdorf invité du dimanche 20 mai 2024 : [https://www.youtube.com/watch?v=grBLUY43\\_VAg&t=2696s](https://www.youtube.com/watch?v=grBLUY43_VAg&t=2696s)

<sup>6</sup> Lien FB, « *tir de lacrymo en direction des habitations sans raison* », nuit du 20 mai 2024 : <https://www.facebook.com/100078021098473/videos/291426907371284/?frefid=FJSVF5ao6F5i1eIX>

<sup>7</sup> Lien FB « *Attaque des forces de l'ordre lors d'un approvisionnement alimentaire* : [https://www.facebook.com/messenger\\_media?attachment\\_id=432859702710412&message\\_id=mid.%24eAAgxt3KFVY6V12wkr8PhFrErhuIO&thread\\_id=1011903572235862](https://www.facebook.com/messenger_media?attachment_id=432859702710412&message_id=mid.%24eAAgxt3KFVY6V12wkr8PhFrErhuIO&thread_id=1011903572235862)

*Le nombre des morts s'allonge en toute indifférence de l'Etat :*

Concernant les morts dans des circonstances douteuses, on en annonce officiellement 6, dont 3 kanak, 1 Caledoche et 2 policiers. Or depuis plusieurs jours des témoins au Médiapôle voient défiler sous leurs yeux des morts ensanglantés voire même défigurés pour certains, d'autres en revanche parlent de corps retrouvés dans la mer ou inertes dans les terrains vagues. Selon tous ces témoins réunis, pas moins d'une vingtaine de morts sont à déplorer, exclusivement Kanak. Nous sommes en droit de nous interroger si les services de l'Etat sont efficaces ou non, ou font-ils simplement de la rétention d'informations ? Hormis le fait de supprimer Tiktok en Nouvelle-Calédonie, nous nous interrogeons aussi sur la suppression systématique dans les réseaux sociaux des vidéos potentiellement compromettantes des actions de l'Etat en complicité probable avec les milices.

*Propos excessifs et outrageux du haut-commissaire :*

Outre la succession de ces fautes graves, la CCAT Nengoné a noté aussi le 19 mai dernier que le haut-commissaire pratique un langage extrêmement excessif lors de son point presse<sup>8</sup> en prévenant : « *On est dans une logique où le rapport de force va s'inverser très vite sur la ville de Nouméa, sur les communes périphériques... les jours à venir, notre action va s'intensifier, ce sont les actions offensives.* ». Il affirme cela sans donner de précisions mais sur un ton agressif à peine voilé, en insistant par exemple aussi qu'il y aura « *harcèlement des GIGN sur les barrages* », bloqueurs pacifiques ou pas. Il soutient également que des armes circulent chez les émeutiers qui, selon lui, n'hésitent pas à en faire usage, et il les exhorte à les rendre immédiatement. En revanche curieusement le même message n'est pas envoyé du côté des milices, on se demande pourquoi d'ailleurs. Plus inquiétant encore, après avoir rendu visite, accompagné par le directeur de la police, aux policiers blessés, il déplore que ces derniers sont « *très, très affectés, leurs camarades encore plus affectés* », il insiste alors avec un ton gravement revanchard, comme s'il s'agissait de la loi du talion, en disant « *je vous laisse imaginer ce que ça peut donner lorsque les camarades de policiers blessés vont se trouver en face d'émeutiers, ils vont vouloir rééditer ce qu'ils ont fait il y a quelques jours* ». Cette dernière phrase sous-entend-elle que les policiers auraient commis des bavures ou des actions en représailles ? Alors que nous n'avons encore aucune nouvelle de la dizaine de personnes disparues à ce jour, de telles actions interrogent et nécessitent au pire d'être condamnées si avérées, au mieux de faire l'objet d'une enquête d'investigation des services de l'IGPN. Il termine néanmoins le point presse en s'adressant aux émeutiers avec un ton ouvertement menaçant et froid « *l'ordre républicain ici sera rétabli quoi qu'il en coûte !* ». A aucun moment de tous ses points presse il a lancé un appel aux milices à rendre les armes et aux responsables politiques de la droite locale qui les cautionnent à cesser immédiatement leur comportement provocateur. Ces derniers d'ailleurs jouent systématiquement aux victimes se sentant obligé de soi-disant défendre leurs biens et leurs vies mais oublient pourtant d'avouer que certains d'entre eux disposaient d'arsenaux bourrés d'armes et de munitions<sup>9</sup>, et ce depuis de longue date comme s'ils préparaient la troisième guerre mondiale. Là encore à aucun moment le représentant de l'Etat n'en a fait aucunement mention, comme si pour lui la culpabilité exclusive n'était que de l'autre côté.

Pour toutes ces raisons de manquements d'impartialité, de provocation indirecte à la violence via propos excessifs et surtout de tentative de trouver des prétextes pour justifier l'usage d'armes de guerre contre les émeutiers, **la CCAT Nengoné demande au premier ministre Gabriel Atal de prendre**

<sup>8</sup> NC1ère : « Point presse du 19 mai 2024 » : <https://www.youtube.com/watch?v=xhGEitoDzBGk>

<sup>9</sup> Lien FB « Domicile d'un membre de la milice », vendredi 17 mai 2024 : [https://www.facebook.com/messenger\\_media?attachment\\_id=177823181321876&message\\_id=mid.124gAA2EEZi5DiCVuqsimPiWchhwTNC&thread\\_id=3804385813007904](https://www.facebook.com/messenger_media?attachment_id=177823181321876&message_id=mid.124gAA2EEZi5DiCVuqsimPiWchhwTNC&thread_id=3804385813007904)

*symboliquement sa première décision dans le dossier calédonien en sanctionnant sans délai le haut-commissaire en le démettant de ses fonctions avec effet immédiat.*

#### **Le vote de la loi et le parallèle historique des années 1984 et 2024 :**

Enfin, pour tenter de comprendre le contexte politique actuel, la CCAT Nengoné rappelle que le début des « Evénements » avait été déclenché par le vote à l'assemblée nationale le **29 mai 1984** de la loi proposée par Georges Lemoine sur la modification du corps électoral aux élections territoriales. Sur **487 suffrages exprimés, 327 se sont exprimés pour et 160 contre**<sup>10</sup>. Le **14 mai 2024**, soit 40 ans plus tard, la même assemblée a voté quasiment dans les mêmes proportions, sur **504 suffrages exprimés, 351 ont voté pour et 153 contre**<sup>11</sup> la loi de révision constitutionnelle sur le dégel du corps électoral. Comme un air de déjà-vu, la CCAT Nengoné précise encore que les conditions politiques au niveau national dans lesquelles le pays s'est embrasé dans les années 80 sont sensiblement les mêmes aujourd'hui :

- Primo, en 1984 les Outremers ne sont représentés que par un secrétariat d'état rattaché au ministère de l'intérieur, ce qui est le cas aujourd'hui. Le dossier calédonien n'était donc pas un dossier exceptionnel mais plutôt classique, il n'était évidemment pas traité dans les hautes sphères comme ce fut plus tard le cas à Matignon en 1988. Et pendant 30 ans depuis cette date c'était le 1<sup>er</sup> ministre qui traitait personnellement le dossier calédonien. Avec l'arrivée de Macron en 2017 la Nouvelle-Calédonie est redevenue une option sur la pile de dossiers nationaux. La volonté despotique du chef de l'Etat d'enterrer le rêve à l'indépendance est clairement et ouvertement assumée.
- Secundo, à l'époque les députés ont non seulement fait la sourde oreille aux doléances insistantes des indépendantistes mais ont aussi effectué le passage en force de la loi de révision du corps électoral. D'ailleurs pour rappel, ladite loi avait été refusée à l'assemblée nationale non seulement par le FLNKS de Roch Pidjot, mais également par le RPCR de Jacques Lafleur. Et la surdité politique nationale a entraîné le début des « Evénements ». **Les mêmes causes produiront les mêmes conséquences.**

La CCAT Nengoné rappelle aussi concernant le dossier calédonien que depuis 1988 le « politique » et le « juridique » ont toujours fonctionné en tandem. Localement on trouvait un accord politique, à Paris on ne faisait que traduire juridiquement cet accord. Or en 2021 l'Etat a commis une faute politique grave, il a volé une décision qui devrait être traditionnellement locale en avançant unilatéralement la date du 3<sup>ème</sup> référendum dont il savait pertinemment que le résultat acquis d'avance au NON serait verrouillé juridiquement. Et effectivement les Loyalistes et la majorité macroniste aujourd'hui ne font que narguer les indépendantistes en insistant que leur non-participation est emprisonnée dans une cage juridique à laquelle ils veulent maintenant poser un cadenas constitutionnel.

#### **Gratitude et remerciements aux soutiens parlementaires à l'assemblée nationale et au sénat :**

Par ailleurs la CCAT Nengoné à travers le présent communiqué tient à exprimer vivement ses profonds remerciements à celles et ceux qui ont fait honneur au peuple Kanak dans les deux chambres parlementaires en défendant avec détermination et ferveur les arguments qui consistaient à non seulement à retirer ou voter contre le projet de loi sur le dégel du corps électoral, mais surtout à prévenir

<sup>10</sup> Archives de l'assemblée nationale, 2<sup>ème</sup> séance du 29 mai 1984 : <https://archives.assemblee-nationale.fr/7/cni/1983-1984-ordinaire2/071.pdf>

<sup>11</sup> Archives de l'assemblée nationale, 3<sup>ème</sup> séance du 14 mai 2024 : <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/comptes-rendus/seance/session-ordinaire-de-2023-2024/troisieme-seance-du-mardi-14-mai-2024>

des conséquences graves si cette loi était votée de force. La CCAT Nengoné est heureuse de savoir que des alliés fiables, empathiques à la cause d'un peuple en lutte, sont des ressources parlementaires de très grande qualité qui ont compris également la quintessence et la noblesse d'une culture ancestrale torturée pendant plus d'un siècle. Merci infiniment à tous ces soutiens politiques mais surtout fraternels.

**Les consignes demeurent :**

Enfin la CCAT Nengoné reste mobilisée quant aux consignes générales qui s'imposent à toutes les structures du pays :

- Elle maintient d'abord la phase 2.5
- Elle appelle ensuite au calme et à l'apaisement car c'est le temps du deuil
- Elle exige encore le retrait pur et simple de la loi sur le dégel du corps électoral
- Elle exhorte aussi ses camarades à rester vigilant quant à la restriction de la diffusion des informations et communications internes
- Elle laisse enfin le soin aux responsables politiques de l'île de décider de la réouverture ou non des institutions et des structures et services qui en dépendent.

Signé :

La CCAT Nengoné